

Extrait du registre
des délibérations de la commune de **Saint-Baudel**
séance du **19/02/2020**

Date de la convocation
10/02/2020

Date d'affichage
10/02/2020

Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 9
Présents : 6
Qui ont pris part au vote : 8

Réf : 2020_006
A l'unanimité
Pour :
Contre : 8
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous
Préfecture de Saint Amand
Montrond
le : 24/02/2020
et publication ou notification
du : 24/02/2020

L' an 2020 et le 19 Février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Saint-Baudel sous la présidence de PINCZON DU SEL FABIENNE, Maire.

Présents : Mmes : BERNARDIN FRANCOISE, PINCZON DU SEL FABIENNE, POUPAT-YGNACE LAETITIA, MM : BONNET MICHEL, POINTEREAU CHRISTOPHE, VIDAL PIERRE

Absents : MR ORIOL XAVIER

Absents ayant donné pouvoir : MME TREHIOU NADINE à MME BERNARDIN FRANCOISE - REGARD DANIEL à MME PINCZON du SEL FABIENNE

Secrétaire de séance : MME BERNARDIN FRANCOISE

Objet de la délibération : Enquête Publique Complémentaire

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement : demande de régularisation de l'arrêté du 22 décembre 2016 portant autorisation d'exploiter des installations de production d'électricité mécanique du vent sur les communes **d'Ineuil et Montlouis**.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération prise sur le même sujet le 25 mai 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme les raisons invoquées précédemment et émet à l'unanimité un avis défavorable à l'implantation du parc éolien d'Ineuil et Montlouis.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 24 / 02 /2020

Le Maire,



PINCZON DU SEL FABIENNE